

ADA : Mise à disposition des montants des honoraires versés au commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2008

Les montants des honoraires versés aux commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2008 par notre société ont été déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers et est disponible sur notre site internet : www.ada.fr dans l'espace Informations règlementées.